

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN D'AULPS

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN D'AULPS, dûment convoqué s'est réuni, en salle de la Mairie, sous la présidence de William CHALENÇON, Maire.

Date de convocation : 10 avril 2024

ETAIENT PRESENTS :

William CHALENÇON, Estelle COUDERT, André JORDAN, Vincent FREMONT, Catherine VULLIEZ, Catherine CULLAZ, Sylviane COTTET DUMOULIN, Kévin DELALE, Laurent MUDRY et Dominique HALLOT.

ETAIENT EXCUSES et AYANT DONNE PROCURATION :

Rébecca VERMANT (procuration à Catherine CULLAZ), Françoise JOCHUM (procuration à Sylviane COTTET DUMOULIN) et François MITHIEUX (procuration au Maire).

ETAIENT ABSENTS :

Yves DELALE et Sophie COTTET.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Catherine CULLAZ

Les élus du Conseil municipal ont observé une minute de silence en mémoire de Mme Florence DUVAND, Adjointe au Maire d'Evian et Conseillère régionale, décédée ce dimanche 21 avril et M. Ange MEDORI, Maire de Vacheresse, décédé ce lundi 22 avril.

Le Maire demande aux élus s'ils approuvent le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 mars 2024.

Vincent FREMONT souligne une erreur de retranscription de chiffres dans la proposition de suivi du fonctionnement de la STEP par la SIVOM de la Vallée d'Aulps ; il s'agit d'un budget annuel de 22 000€ correspondant à 550h à 40€/h et non un coût de 100h à 22 000€.

Cet après-midi, Sophie COTTET a envoyé par mail une remarque qu'elle souhaite faire le PV du dernier conseil. Lors des questions diverses, elle a demandé le montant des factures du Dauphiné Libéré et du Messenger relatives à la parution du jugement du tribunal, parution obligatoire pendant 2 mois suite au procès. Le Maire répond que la Commune n'a pas été destinataire de factures. Il confirme avoir interrogé ce jour le Dauphiné Libéré et le Messenger.

Tenant compte de ces remarques, le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 mars 2024 est validé par les élus.

ORDRE DU JOUR :

- Championnat du monde de ski Junior 2024
 - Allongement du financement par emprunt – Crédit agricole
 - DM n°1 du budget des remontées mécaniques
- Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable jusqu'au hameau de la Valettaz et au réservoir de la Moussière – Phases 3 et 4 de Graydon
 - Financement par emprunt
 - Résultat de l'appel d'offre – attribution du marché de travaux
 - DM n°1 du budget eau et assainissement
- Suivi du fonctionnement de la STEP – projet d'avenant à la convention annuelle
- Demande de subvention dans le cadre des intempéries de novembre-décembre 2023

- Projet de convention relative à la verbalisation électronique - ANTAI
- Compte-rendu de la Commission d'urbanisme du 22 avril 2024
- Compte-rendu diverses réunions
- Questions diverses.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE SKI JUNIOR 2024 – ALLONGEMENT DU FINANCEMENT PAR EMPRUNT – CREDIT AGRICOLE

Le Maire rappelle le vote d'un emprunt de 632 723 € sur une durée de 1 an au taux fixe de 4.78% par le Crédit agricole (Conseil municipal du 9 octobre 2023). Ce prêt était une avance de trésorerie en attendant le versement de la subvention du Département.

Le Maire a souhaité réinterroger en ce début d'année le Crédit agricole sur un allongement de la durée de ce prêt qui finance l'installation de neige de culture, travaux que la Commune amortis sur une durée de 10 ans.

Le Maire présente donc la proposition du Crédit agricole d'allonger de prêt de 632 723€ sur une durée de 10 ans à un taux fixe de 3.89%, soit plus bas que le premier.

Après discussion, et à l'unanimité, les élus votent l'allongement de l'emprunt auprès du Crédit agricole sur 10 ans au taux fixe de 3.89%.

DM N°1 DU BUDGET DES REMONTEES MECANIQUES

Le Maire propose aux élus de remettre ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE JUSQU'AU HAMEAU DE LA VALETTAZ ET AU RESERVOIR DE LA MOUSSIERE – PHASES 3 ET 4 DE GRAYDON - RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE – ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX

Le Maire passe la parole à Vincent FREMONT, adjoint en charge de l'eau et l'assainissement.

Vincent FREMONT rappelle la réunion de la Commission d'appel d'offre (CAO) du 12 mars dernier relatif à l'ouverture des plis des offres du marché de travaux. Aux côtés de Teractem et de Profil Etudes (maître d'œuvre), étaient présents, Rébecca VERMANT, François MITHIEUX, Yves DELALE et lui-même.

Suite à la publication de l'appel d'offre, la Commune a reçu 3 plis avec 4 offres :

- le groupement SASSI SOGEA ENVIRONNEMENT – offre de 730 028.43€ HT
- LEC travaux publics – offre de base de 548 000€ HT et offre variante de 498 000€ HT
- SOCCO entreprises – Offre de 659 870.50€ HT.

Les élus relèvent le sérieux des 3 entreprises. Vincent FREMONT confirme que la CAO propose de retenir l'offre de base de LEC travaux publics à 548 000€ HT.

Sylviane COTTET DUMOULIN évoque la demande de subvention auprès du Département. Le Maire confirme que le dossier est complet et en attente d'instruction. La Commune vient de recevoir une autorisation de démarrage des travaux avant notification de la subvention. A ce jour, la Commune n'a pas reçu la notification de la subvention ; c'est pourquoi, il propose d'emprunter pour la totalité des travaux. Cependant, au vu de la politique du Département sur l'eau potable, le montant de la subvention devrait être de 30% du montant HT des travaux.

Laurent MUDRY insiste sur la nécessité de continuer ces travaux de sécurisation du réseau d'eau potable. Le Maire confirme cette nécessité puisque l'exploitation du nouveau réservoir de Graydon n'est pas optimum car les colonnes d'eau actuelles ne peuvent tenir la pression.

Après discussion, et à l'unanimité, les élus retiennent l'offre de base de LEC travaux publics pour les travaux des phases 3 et 4 de Graydon.

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE JUSQU'AU HAMEAU DE LA VALETTAZ ET AU RESERVOIR DE LA MOUSSIÈRE – PHASES 3 ET 4 DE GRAYDON - FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Le Maire confirme que pour réaliser ces travaux, la Commune doit les financer par emprunt.

4 offres d'emprunt ont été réceptionnées :

- Crédit mutuel : financement de 640 000€ sur 20 ans, taux de 4% avec commission de 0,1% du montant.
- Crédit agricole : financement de 640 000€ sur 20 ans, taux de 3,96% avec commission de 0,15% du montant.
- Caisse d'épargne : financement de 320 000€ (50% du projet) sur 20 ans, taux de 4,27% avec commission de 0,1% du montant.
- Caisse des dépôts : financement de 320 000€ (50% du projet) sur 20 ans, taux de 3,65% sous conditions d'éligibilité

Le Maire confirme que tous les prêts sont remboursables de façon anticipé, avec paiement d'une indemnité qui varie selon les banques.

Après discussion, et à l'unanimité, les élus retiennent l'offre de prêt du Crédit agricole selon les conditions financières présentées.

DM N°1 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Considérant les votes des 2 points précédents, le Maire propose d'inscrire par décision modificative sur le budget 2024 eau et assainissement la recette d'investissement (emprunt) de 640 000€ au compte 1641 et la dépense d'investissement (travaux phases 3 et 4) de 640 000€ au compte 2315- programme 99.

Après discussion, et à l'unanimité, les élus retiennent la décision modificative n°1 tel que présentée.

Laurent MUDRY interroge le Maire sur le budget total des travaux d'adduction d'eau par rapport au prévisionnel de départ. Le Maire, n'ayant pas les montants précis en séance, propose aux élus que cette information soit intégrée au procès-verbal.

Budget HT des travaux (y compris les honoraires dont la maîtrise d'œuvre) d'adduction et de protection du captage du Bois du Nant – 4 phases lancées en 2020

| | | |
|--|--------------------|-------------------------------------|
| Phase 1 : Mise en conformité du captage du Bois du Nant (construction d'un réservoir), mise en place de la défense incendie sur le hameau du Graydon et raccordement des chalets de l'alpage | | |
| Prévisionnel : | Avenants travaux : | Réalisé (révision de prix inclus) : |
| 842 128 € | 39 096,25 € | 928 737,68 € |
| Phase 2 : mettre en conformité la distribution et la défense incendie jusqu'au hameau des Adrets | | |
| Prévisionnel : | Avenants travaux : | Réalisé (révision de prix inclus) : |
| 343 122,17 € | 7 910 € | 330 238,17 € |
| Phases 3 et 4 : renouvellement de la conduite d'eau potable jusqu'au hameau de la Valettaz et au réservoir de la Moussière | | |
| Prévisionnel : | | Engagé : |
| 720 626,50 € | | 634 466 € |

| | | |
|----------------|-------------|----------------|
| Totaux : | | |
| 1 905 876,67 € | 47 006,25 € | 1 893 441,85 € |

SUIVI DU FONCTIONNEMENT DE LA STEP – PROJET D’AVENANT A LA CONVENTION ANNUELLE

Le Maire passe la parole à Vincent FREMONT, adjoint à l’eau et l’assainissement.

Il confirme aux élus que 2 prestataires privés ont été contactés pour envisager la gestion de la STEP : Véolia et JB Process et Consulting (en partenariat avec Sogéa). Le coût de ces prestations est de 85 000€ par an et n’englobent pas toute la gestion de la STEP.

Il confirme que le SIVOM de la Vallée d’Aulps intervenait déjà sur la STEP à raison de 100h par an en soutien technique et en remplacement en cas d’absence de l’agent communal.

Le Maire rappelle que la Commune a cherché à remplacer Maxime LEMASQUERIER mais qu’aucune candidature n’a été reçue.

Vincent FREMONT confirme que le SIVOM peut reprendre l’ensemble de l’exploitation, y compris les astreintes, pour un total de 550h, soit 22 000€ annuel.

Kévin DELALE souligne l’intérêt de la Communauté de Communes dans ce type de services, il fait le parallèle avec la gestion des déchets ; ce sont des missions qui fonctionnent au niveau communautaire.

Après discussion, les élus valident, à l’unanimité, l’avenant à la convention avec le SIVOM de la Vallée d’Aulps.

En vertu de la délégation d’attribution du Conseil municipal au Maire (délibération D2020_05_05 du 23 mai 2020), cette décision ne sera pas formalisée par une délibération.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES INTEMPERIES DE NOVEMBRE-DECEMBRE 2023

Le Maire rappelle les importantes pluies de novembre et décembre 2023. La Commune a recensé les dégâts et a déposé le 13 février dernier un dossier de demande de subvention au titre de la dotation de solidarité pour événements climatiques.

Il présente la synthèse du dossier :

- La reconstruction des 3 ponts et la remise en état du ruisseau des fours pour un montant HT de 44 970€
- La reprise des enrochements des ponts à Essert la Pierre et aux Onchets pour un montant HT de 5 260€
- La reprise du pont et des réseaux d’eau potable et d’assainissement collectif au Jourdil pour un montant HT de 100 320€.

Le Maire propose aux élus de demander une subvention de 80% du montant, les 20% restant à la charge de la Commune.

Après discussion, les élus valident, à l’unanimité, la demande de subvention auprès de l’Etat.

PROJET DE CONVENTION RELATIVE A LA VERBALISATION ELECTRONIQUE - ANTAI

Le Maire passe la parole à Vincent FREMONT, Adjoint au Maire, qui confirme que ce projet a été évoqué lors du dernier conseil municipal dans les questions diverses.

Il confirme que cette convention est la 1^{ère} étape pour la verbalisation des infractions sur la Commune.

Le Maire confirme que c'est une solution qui ne coûte rien à la Commune ; et qui permet de remplir des missions qui auraient été confiées à un policier municipal. Il confirme qu'une police municipale coûte chère (véhicule, local, tenue, équipement, formation...). Il remercie Vincent FREMONT pour cette bonne idée.

Vincent FREMONT confirme que le logiciel est gratuit, que seul le Maire et les Adjointes au Maire peuvent verbaliser en tant qu'Officier de police judiciaire. Il ajoute que les recettes des infractions sont encaissées par l'Etat.

Après discussion, les élus valident, à l'unanimité, la mise en place de la verbalisation électronique via ANTAI - Agence National de Traitement Automatisé des Infractions.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'URBANISME

La commission s'est réunie les 22 avril 2024.

| IDENTIFICATION | | SECTION NUMERO | ZONE PLUi | ZONE PPR |
|----------------|---|----------------|-----------|-------------|
| NUMERO | PC07423824B0006 | A 2261 | UH-N-A | bleues |
| RECU LE | 12/04/2024 | 2263 à 2266 | | 79A-89B-78G |
| NOM | JARCHUM Maria | | | |
| LIEU | 90 impasse des Fours | | | |
| OBJET | Aménagement grange, extension, modif. façade, garage enterré | | | |

| IDENTIFICATION | | SECTION ET NUMERO | ZONE PLUi | ZONE PPR |
|----------------|--|-------------------|-----------|----------------|
| NUMERO | DP07423824B0013 | E 1-35-36 | N-UH | bleues |
| RECU LE | 20/03/2024 | 37-2058 | | 138A-140L |
| NOM | PACHOUX Fantin | | | |
| LIEU | 168 route du Plan de Lesse | | | |
| OBJET | Clôture, stationnement couvert, reprise façades | | | |
| NUMERO | DP07423824B0014 | AH 46-48 | N | bleue 60A |
| RECU LE | 25/03/2024 | | | rouges 68Y-71Y |
| NOM | NERRIERE Thierry | | | |
| LIEU | Route des Martinets | | | |
| OBJET | Clôture | | | |
| NUMERO | DP07423824B0015 | AB 291 | UH-UC | bleue 64A |
| RECU LE | 27/03/2024 | | | |
| NOM | ENEDIS | | | |
| LIEU | 569 route de l'Abbaye | | | |
| OBJET | Poste de transformation | | | |

| IDENTIFICATION | | SECTION ET NUMERO | ZONE PLUI | ZONE PPR |
|----------------|---------------------------------------|----------------------|-----------|------------------------|
| NUMERO | DP07423824B0016 | B 2326 | UH | bleues 38A-43G |
| RECU LE | 29/03/2024 | | | |
| NOM | FREE ENERGIE | | | |
| LIEU | 357 route du Bas Thex | | | |
| OBJET | panneaux solaires | | | |
| NUMERO | DP07423824B0017 | AH 43-224 | N | bleue 60A rouge 71Y |
| RECU LE | 03/04/2024 | | | |
| NOM | STUTTARD Maxine | | | |
| LIEU | 48 impasse de la Chery | | | |
| OBJET | Rénovation bâtiment | | | |
| NUMERO | DP07423824B0018 | AB 626-627 | UH | bleue 64A |
| RECU LE | 05/04/2024 | | | |
| NOM | POIGNONNEC David | | | |
| LIEU | 600 route de l'Abbaye | | | |
| OBJET | isolation extérieure et modif. façade | | | |

| IDENTIFICATION | | SECTION ET NUMERO | ZONE PLUI | ZONE PPR |
|----------------|----------------------------|----------------------|-----------|-------------------|
| NUMERO | DP07423824B0019 | AI 117-440 | UH | bleues 60A-61A |
| RECU LE | 17/04/2024 | 439-116 | | |
| NOM | HUGHES Mark | | | |
| LIEU | 856 route de la Moussière | | | |
| OBJET | Modif. Toiture | | | |
| NUMERO | DP07423824B0020 | B 771 | UH | bleue 38A |
| RECU LE | 17/04/2024 | | | |
| NOM | SEVRIN Bruno | | | |
| LIEU | 482 route du Bas thex | | | |
| OBJET | Remplacement toiture mazot | | | |

| IDENTIFICATION | | SECTION ET NUMERO | ZONE PLUI | ZONE PPR |
|---|--|-------------------|-----------|-------------|
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0027 19/03/24 NOVALPS cu de simple information Les Fours | C 1158 | N | non étudiée |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0028 19/03/24 NOVALPS cu de simple information Les Fours | C 1130 C 1132 | N | non étudiée |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0029 19/03/2024 NOVALPS cu de simple information Mont d'Evian | AC 284 | UH | bleue 111F |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0030 19/03/2024 NOVALPS cu de simple information Mont d'Evian | AC 270 | UH | bleue 111F |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0031 19/03/2024 NOVALPS cu de simple information Plan du Milieu | AE 524 | UB2 | bleue 66B |

| IDENTIFICATION | | SECTION ET NUMERO | ZONE PLUI | ZONE PPR |
|---|---|------------------------|-----------|-------------------|
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0032 21/03/24 SCP NAZ CU de simple information 77 chemin des Cîmes | G 1101- 1111 à 1121 | UT | bleues 52A-54B |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0033 21/03/24 SCP NAZ CU de simple information Chemin des Cîmes | G 1104 1133 à 1141 | UC-UT | bleues 52A-54B |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0034 25/03/2024 NOVALPS CU de simple information Sur la Combe | AC 344-345 348-349 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0035 25/03/2024 NOVALPS CU de simple information Plan du Milieu | AE 242 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0036 27/03/2024 Me DERONT CU de simple information Abbaye Nord | AB 428 | | |

| IDENTIFICATION | | SECTION ET NUMERO | ZONE PLUi | ZONE PPR |
|--|---|--|-----------|----------|
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0037 27/03/24 Me DERONT cu de simple information 164 route de la Moussière | AD 469 461-463 466-471 487 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0038 02/04/24 Me Coustenoble-Hinyot cu de simple information Rte de la Moussière | G 938 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0039 04/04/2024 Mme Coustenoble-Hinyot cu de simple information 110 route de la télécabine | G 1068-1071 876-1058- 1060-1062 1064-1066 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0040 05/04/2024 Me DERONT cu de simple information 1047 route du Péage | AE 122-117 118-121 123-124 125-344 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0041 05/04/2024 IPSO FACTO NOTAIRES cu de simple information La Joue Cheraîne | F 716-739 959-960 | | |

| IDENTIFICATION | | SECTION ET NUMERO | ZONE PLUi | ZONE PPR |
|--|---|---|-----------|----------|
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0042 05/04/24 NOVALPS cu de simple information Grange Neuve | AB 389-390 391-396 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0043 09/04/24 Me ROCHETTE cu de simple information Abbaye Nord | AB 554-557 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0044 10/04/2024 Me TISSOT GREVAZ cu de simple information 1868 route de la Moussière | G 1033-1035 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0045 11/04/2024 ESSENTIEL NOTAIRES cu de simple information 110 route de la télécabine | G876-1058 1060-1062 1064-1066- 1068-1071 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0046 12/04/2024 Me DERONT cu de simple information 2862 route de la Moussière | G 938 515-517 | | |

| IDENTIFICATION | | SECTION ET NUMERO | ZONE PLUI | ZONE PPR |
|--|---|------------------------------|--------------|----------|
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0047 15/04/24 NOVALPS Cu de simple information 2860 route de la Moussière | G 515 517-938 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0048 16/04/24 NOVALPS Cu de simple information 2960 route de la Moussière | G 1030 1031 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0049 16/04/2024 IPSO FACTO NOTAIRES Cu de simple information 486 route de l'Abbaye | AB 288 | | |
| NUMERO RECU LE NOM OBJET LIEU | CU07423824B0050 22/04/2024 Me DERONT Cu de simple information Abbaye Nord | AB 439 146-435 437-428 | | |

Estelle COUDERT présente les DIA, déclaration d'intention d'aliéner, en cours. Aucune décision de préemption n'est prise par les élus.

Les dossiers suivants ont été signés :

| DOSSIER | DEMANDEUR | LIEU DIT | OBJET | DECISION + DATE |
|---------|-----------------------|------------------------------|--|----------------------------|
| DP23B48 | SCI MOOREA | 33 impasse des Myrtilliers | Terrasse | Rejet tacite 18/03/2024 |
| DP23B56 | ROBERTSON Joseph | 94 impasse des Fleurs d'Eau | Panneaux photovoltaïques | Rejet tacite 18/03/2024 |
| DP24B01 | FAVRE Estelle | 11 route de la Vuarnerie | Garage 2 roues | ACCORD 03/04/2024 |
| DP24B06 | ROBERTSON Joseph | 94 impasse des Fleurs d'Eau | Abri-pergola | REFUS 12/04/2024 |
| DP24B08 | BRAIZE Sylvie | 640 route du Péage | Modif. Façades | ACCORD 28/03/2024 |
| DP24B09 | SARASIN Jacques | 16 chemin de Nantaux | Extension balcon | REFUS 19/03/2024 |
| DP24B10 | HUGHES Mark | 856 route de la Moussière | Réfection toiture | REFUS 04/04/2024 |
| DP24B11 | MAUMY FLORESCU Hélène | 1710 route du Mont d'Evian | Rénovation grenier | REFUS 09/04/2024 |
| DP24B12 | DELALE Kévin | 1956 route de la Villaz | Générateur photovoltaïque | ACCORD 04/04/2024 |
| PC23B30 | COLLET Noémie | 415 route d'Essert la Pierre | Dépose grenier, construction labo et espace de vente directe | ACCORD 25/03/2024 |
| PC24B01 | SAS HRM INVEST | 296 impasse des Granges | Extension et rénovation habitation- Carport | ACCORD 08/04/2024 |

QUESTIONS DIVERSES

Conseil communautaire du 16 avril 2024

Le Maire présente les nouveaux élus au Conseil communautaire :

Présidente de la CCHC en charge du personnel, des finances et de la communication : **Yannick TRABICHET** (Maire de Vailly)

1^{er} vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme : **Philippe VINET** (Adjoint aux Gets)

2^{ème} vice-président en charge de l'économie et du tourisme : **Christophe MUTILLOD** (Conseiller aux Gets) :

3^{ème} vice-président en charge des déchets du SPANC et du transfert de l'eau et de l'assainissement. : **Jean-Claude MORAND** (Maire de Seytourx)

4^{ème} vice-président en charge des équipements, des infrastructures et bâtiments : **Jean-Louis VUAGNOUX** (Maire de Bellevaux)

5^{ème} vice-président en charge de la petite enfance, du social, de la santé et des solidarités : **Gérald LOMBARD** (Maire de Reyvroz)

6^{ème} vice-présidente en charge des transports et de la mobilité douce : **Sophie MUFFAT** (maire de la Côte d'Arbroz)

7^{ème} vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine : **Maryse GREMAT** (Maire de la Forclaz)

8^{ème} vice-président en charge de l'environnement et de la ruralité : **Henri-Victor TOURNIER** (Maire de Le Biot)

9^{ème} vice-président en charge de GEMAPI et des sentiers : **Jean-Claude DENNÉ** (Maire de Montriond)

Conseiller délégué en charge de la politique de l'habitat : **Jean-François BERGER** (Maire de Morzine)

Conseiller délégué en charge des offices de tourisme communautaires : **Jean-François MUFFAT** (Maire d'Essert-Romand)

Conseiller délégué en charge du patrimoine immobilier et de la transition énergétique : **Jean-François MENOUD** (Maire de la Baume)

Conseiller délégué en charge de l'agriculture : **William CHALENÇON** (Maire de Saint Jean d'Aulps)
Conseiller délégué : **Laurent HAUTEVILLE** (Maire de la Vernaz)

Concert du 1^{er} avril de Patrick FIORI

Le Maire tient à remercier tous les élus, François MITHIEUX pour la partie administrative, les bénévoles et Loïc Magnin pour leur implication et le travail mené, particulièrement à l'approche et le jour du concert. La production de Patrick FIORI a été impressionné de l'organisation mise en place pour la tenue du concert dans des conditions météo compliquées. Le Maire confirme que Sud Concert met son catalogue de 300 artistes à la disposition de la Commune pour des prochaines dates. Les élus remercient également le Maire pour la réussite de cet évènement.

Renforts saisonniers aux services techniques

Le Maire confirme que la Commune a reçu 4 candidatures et a mené 3 entretiens. Il informe les élus que M. Enzo COTTET DUMOULIN a commencé le 15 avril et que Théo GREVAT commence aujourd'hui, avec le retour de Loïc MAGNIN aux services techniques.

Fleurissement de la Commune

Le projet de cette nouvelle édition est en cours avec les Jardins de Chavannex.

Vendredi 31 mai : remise des nichoirs

Le Maire rappelle l'invitation à 16h30 pour la remise des nichoirs aux familles des enfants nés de la Commune en 2023. Les élus sont tous conviés à cette rencontre.

Journée environnement

Rébecca VERMANT a demandé au Maire l'avis du Conseil sur une prochaine journée environnement. Après discussion, au vu des jours fériés du mois de mai, il est proposé de solliciter l'ensemble des associations de la Commune pour être présentes à une journée environnement au printemps 2025.

Ramassage de ferraille

Kévin DELALE rappelle que le comité de jumelage organise son traditionnel ramassage de ferraille le samedi 27 avril.

Aire de camping-car

Le Maire souhaite envisager la création d'une aire de camping-car payant. Il propose de l'envisager à la place des jardins partagés, sur ce terrain plat au centre de la Commune et proche des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité. Les jardins pourraient être déplacés vers les anciens services techniques sur les terrains communaux.

Accueil des bretons de Santec

Kévin DELALE rappelle l'accueil des bretons de Santec lors du week-end de l'ascension, dans le cadre du jumelage. Le Maire salue le dynamisme de cet échange. Au programme : visite de Gruyère et de l'usine de chocolat Caillet, la soirée du samedi soir...

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 21 mai 2024 (en raison du lundi de pentecôte)

Le Maire,
William CHALENÇON

Le Secrétaire de séance,
Catherine CULLAZ

